



PRIX LOUIS-PHILIPPE PIGEON

APPEL DE CANDIDATURES

Depuis 1989, le prix Louis-Philippe Pigeon est remis à un membre du Jeune Barreau de Québec pour reconnaître et souligner l'accomplissement d'un acte méritoire ou sa contribution distinctive.

Le prix est attribué chaque année par le conseil d'administration et est décerné lors de la cérémonie de la Rentrée judiciaire du Barreau de Québec, dont la cérémonie aura lieu cette année le 10 septembre 2021.

Les personnes intéressées à soumettre une candidature, ou à proposer la candidature d'un(e) avocat(e), doivent communiquer leur dossier, en respectant les conditions suivantes :

- **ÉLIGIBILITÉ** : Toute personne membre du Jeune Barreau de Québec au moment de l'accomplissement de l'acte méritoire ;
- **DOSSIER** : Le dossier de candidature comprend une lettre expliquant l'acte méritoire, de même qu'un curriculum vitae du/de la candidat(e) ;
- **ÉCHÉANCE** : Le dossier doit être reçu au plus tard le 13 août 2021;
- **DÉPÔT** : Le dossier doit être adressé au conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec, aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Jeune Barreau de Québec – Prix Louis-Philippe Pigeon
a/s Mme Émilie Carrier
300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-21
Québec (Québec) G1K 8K6
Casier de Cour no.1

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec
Mme Émilie Carrier, au 418-802-5816 ou jbq@jeunebarreaudequebec.ca